

# Professeur documentaliste et continuité pédagogique

Cécile Paoli, professeure documentaliste  
Collège Jean Lurçat, Achères

*Témoignage et réflexions dans le cadre de mon exercice dans un collège de 620 élèves des Yvelines, comprenant une ULIS et une SEGPA.*

## 1- Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

**Poursuite** de certains projets en cours, **adaptation** ou **mise en suspens** d'autres projets afin d'être attentif à la charge de travail des élèves et des enseignants.

Poursuite par exemple d'un **EPI** en 3eme dans lequel l'EMI occupe une place essentielle. Réalisation d'une courte **capsule vidéo**, mise à disposition des élèves sur scolaweb TV, en complément de consignes écrites transmises via Pronote. Cette capsule vidéo a pour objectif d'humaniser l'enseignement à distance (à l'instar des classes virtuelles) et de montrer, via un partage d'écran, un certain nombre de démarches que j'aurais présentées aux élèves en présentiel.

Remplacement des séances que j'aurais menées dans le cadre de la semaine de la presse et des médias par un **parcours en ligne sur les infox** liées au coronavirus pour les classes de 6eme, 5eme, 4eme. L'outil choisi a été la quizzinière de Canopé.

Proposition d'une **classe virtuelle** – via la plateforme du CNED – sur le thème de l'**orientation** pour des élèves de 3<sup>ème</sup> désignés par les professeurs principaux.

## 2- Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition

Le CDI se pratique ici « hors les murs », il s'agit davantage de mettre à disposition de manière lisible des ressources en ligne car les ressources physiques de l'établissement sont bien entendu inaccessibles...

Elaboration à l'intention des enseignants d'une **synthèse des outils numériques à disposition et des ressources disponibles**. Ces ressources sont foisonnantes et de qualité inégale, le professeur documentaliste a ici un rôle précieux de curation et sélection...

**Réponse aux interrogations** techniques et juridiques des enseignants (ex : droit d'auteur) quant à la mise à disposition de supports et ressources.

Aide à la **recherche de ressources** de substitution pour que les enseignants continuent à distance, les différents projets engagés (sur educarte, lumni, l'éduthèque, les BRNE...)

Elaboration à l'intention des **parents** d'une synthèse des ressources pour aider leurs enfants à s'occuper intelligemment une fois le travail terminé.

Elaboration, à l'intention des **élèves**, d'une **rubrique « CDI à la maison » sur le portail esidoc**. Cette rubrique comporte en particulier des liens vers des ressources temporairement gratuites dans le cadre du confinement. Là encore, la question de la sélection des ressources en fonction de leur qualité, de leur gratuité et du respect des données personnelles des élèves est essentielle.

**Poursuite des tâches de gestion**, dans le cadre de la politique documentaire, dans la mesure du possible : préparation des acquisitions à prévoir après le confinement, opérations si possible sur la base BCDI et le portail esidoc, réalisation de supports de communication et de signalétique avec Canva, etc.

### 3- Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

Maintien de la **fonction de « tiers-lieu » du CDI, mais hors-les murs** : création d'une « discussion CDI » sur Pronote (l'outil privilégié dans mon établissement) pour chaque classe, afin d'informer les élèves de ce qui est mis à leur disposition sur esidoc, de prendre de leurs nouvelles, de leur proposer des ressources pour se détendre et se cultiver une fois le travail terminé.

Mise à disposition, sur cette rubrique du portail, de ressources culturelles adaptées à une pratique en autonomie : BD à lire en ligne, fabrique à BD de la BNF, minute de danse...

Valorisation auprès des élèves et des enseignants des ressources culturelles en ligne, en particulier sur l'éduthèque et le portail « culture chez vous » du Ministère de la Culture.

Poursuite des « affaires courantes » de l'ouverture culturelle : lien avec les partenaires, organisation du report de certains projets, etc.

### 4- Quid des élèves les plus éloignés du numérique ?

C'est à mon avis le principal écueil de l'enseignement à distance tel que nous le pratiquons en ce moment. Les collègues de discipline de mon établissement prévoient des exercices à faire à partir des manuels mais l'essentiel de la communication et la mise à disposition des contenus se fait sur Pronote.

Rares sont cependant les familles qui n'ont pas de smartphone : je pense qu'il faut avoir cela en tête et proposer aux élèves des modes de travail compatibles avec ce paramètre. Par exemple, leur proposer des PDF modifiables pour qu'ils puissent saisir directement leurs réponses avant de renvoyer leur travail, ou leur proposer de travailler sur une feuille et de la prendre ensuite en photo. Il faut donc avoir à l'esprit qu'une seule page, voire portion de page, sera vue à un moment donné : le travail simultané sur deux pages ou documents différents est à proscrire, ou à concevoir habilement. L'apport du professeur documentaliste peut ici consister à conseiller les collègues dans le choix des outils et la conception matérielle de leurs supports.

Les classes virtuelles constituent un moyen important de garder le lien entre le professeur et ses élèves. Je pense suivre la manière de procéder d'une de mes collègues d'Anglais qui se sert de la classe virtuelle pour revenir sur le travail fait précédemment par les élèves mais n'y aborde pas de nouvelle notion, afin de ne pas pénaliser ceux qui n'auraient pas pu se connecter.

La tentation est grande, pour toucher les élèves qui se connectent peu aux outils de l'Education Nationale, de passer par des outils que ces derniers connaissent mieux et ont déjà installé sur leurs

smartphones (ex : Whatsapp). L'expertise du professeur documentaliste l'aidera à alerter l'équipe sur les questions liées à l'exploitation des données personnelles de nos élèves posées par ces outils.